

JOURNAL DE LYON

REDACTEUR EN CHEF :

M. A. SCHNÉEGANS

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34.

ÉDITION DU SOIR

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34.

LE GÉRANT :

C. THÉNÉSY

ADMINISTRATION ET BUREAUX

A LYON

41 — rue de l'Hôtel-de-Ville — 41

PRIX

L'ABONNEMENT

Ville de Lyon

Département du Rhône

Autres départements



Trois mois : 9 fr.

Six mois : 18 fr.

Un an : 36 fr.

(Pour l'étranger : le port en sus.)

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre du gérant.

Toute lettre non affranchie sera rigoureusement refusée.

Annonces aux annonces : 20 cent. la ligne.

Réclame : 1 fr. la ligne.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

AVIS

A partir de MARDI 6 FÉVRIER, le JOURNAL DE LYON sera entièrement imprimé en caractères neufs.

NOUVELLES DU JOUR

2 février.

Un fait important vient de se produire, et l'attention du public a certainement été éveillée par le curieux spectacle auquel il nous est donné d'assister depuis quelques jours. En pleine république, — définitive ou provisoire, le gouvernement actuel n'en est pas moins un gouvernement républicain, — la restauration de la monarchie légitime vient de s'effectuer sans coup férir, et peut-être allons nous avoir, dans notre désir de tenir nos lecteurs au courant de tous les événements politiques de quelque importance, plus d'un embarras sérieux. Pour vivre dans le rêve, les fidèles sujets du roi de France — le seul, le vrai, le bon, l'indéfectible — n'en paraissent pas moins disposés à opérer dans les règles et avec toute la gravité désirable.

Un Etat s'est formé dans l'Etat, et déjà une nouvelle « chambre introuvable » s'est constituée ; ils sont quatre, venus de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et des Hautes-Pyrénées, quatre initiateurs, quatre exterminateurs jurés des doctrines funestes qui, depuis 80 ans, ont infesté les esprits et démoralisé les cœurs. Au discours du trône dont nous avons pu reproduire les déclarations très-loyales et très-nettes, la chambre introuvable a répondu en votant, à l'unanimité de ses quatre membres, une adresse remarquable où l'affirmation des principes est encore rehaussée par les grâces d'un inimitable style :

« Sur la mer mouvante des systèmes, des opinions et des partis qui se croisent et se heurtent en tous sens, deux navires surmontent les flots : le premier vous porte, monseigneur ; le second porte les princes d'Orléans et leur lignée. »

Ainsi parlent « les admirateurs reconnaissants » du prince « en bronze » dont le dernier discours a été énergiquement flétri, on se le rappelle, les tentatives faites par d'imprudents amis, dans le but d'amener un rapprochement entre la branche régnante et la remuante maison d'Orléans. En serviteurs fidèles... et intelligents, les quatre membres de la chambre introuvable — plus royaliste que le roi, la tradition le veut ainsi — accentuent, en le paraphrasant, le passage du discours royal qui semble condamner l'attitude équivoque des « parents » :

« Notre regret, c'est qu'ils (les deux vaisseaux) suivent un sillon parallèle sans se rencontrer jamais. Notre vœu, c'est qu'ils tendent vers un point commun, et qu'ils abordent ensemble fraternellement au sommet déposé des institutions françaises, pour leur rendre la vie et la fécondité ; ou plutôt, car deux vaisseaux sont de trop pour porter un droit et une race uniques, que les princes d'Orléans abandonnent leur navire et montent sur le vôtre. Ils y apporteront une espérance, ils y trouveront un honneur et une force qu'ils ne soupçonnaient pas, et la France, à la vue de ce navire sans rival, plein d'une majesté incomparable, sentira l'approche du roi prédestiné. »

Comme image, voilà certes qui est réussi. Et nous ne sommes nullement étonnés de l'effet immense qu'a produit, nous dit-on, sur les fidèles sujets du roi cette protestation de dévouement des quatre, habilement doublée d'une mise en demeure à l'adresse des princes d'Orléans. On trouvera plus loin une longue citation de l'Univers, qui ne peut être, en effet, que le résumé sincère et exact des réflexions auxquelles ont dû se livrer les quelques courtisans attroupés dans l'antichambre royale, au moment où MM. de Belcastel, comte de Tréville, vicomte de

Rodez-Benavent et marquis de Francieux déposaient au pied de Sa Majesté l'expression fidèle des vœux du pays.

Quittons « le royaume » et rentrons sur le territoire de la république.

Une dépêche de ce matin nous a fait connaître la clôture de la discussion générale qui se poursuit à l'Assemblée nationale sur la dénonciation des traités de commerce.

Un amendement de M. Johnston, qui résolvait la dénonciation et invitait le gouvernement à reprendre avec l'Angleterre des négociations ayant pour but de modifier, « dans l'intérêt fiscal », les tarifs du traité, a été rejeté par 423 voix contre 200.

La proposition d'ajourner la discussion présentée par M. Gambetta a été également repoussée à une très-grande majorité, — ce qui n'est pas d'un bon augure pour l'issue du débat.

Les nouvelles de l'étranger sont aujourd'hui sans grand intérêt.

La question du différent anglo-américain paraît cependant prendre une tournure inquiétante. Le Times estime que l'Angleterre doit refuser son adhésion définitive au traité si les Etats-Unis persistent dans leur essai tendant à dénaturer les intentions originales du traité.

Il y a donc à craindre que l'affaire ne s'envenime.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

BELGIQUE

Bruxelles, 31 janvier.

L'Etoile belge annonce que tous les théâtres de Bruxelles vont donner successivement la semaine prochaine des représentations extraordinaires au bénéfice de l'œuvre libératrice des femmes de France.

Les maîtres-menusiers, voulant tenir tête à la grève des ouvriers menuisiers, ont fermé leurs ateliers. Des bandes d'ouvriers parcourent la ville.

ANGLETERRE

Londres, 1^{er} février.

La cérémonie d'actions de grâces qui doit avoir lieu dans la cathédrale de Saint Paul, à l'occasion de la guérison du prince de Galles, est fixée au 27 février.

M. Katskazy, l'ancien ministre de Russie en Amérique, est arrivé hier à Liverpool.

ITALIE

Rome, 31 janvier.

Le pape a envoyé 1,000 francs pour les incendiés de Florence.

L'épidémie variolique est en pleine décroissance.

Un grand nombre d'étrangers arrivent à Rome pour assister aux fêtes du carnaval.

ESPAGNE

Madrid, 31 janvier.

L'agitation a continué hier à Barcelone. Une manifestation s'est tenue devant le bureau de l'octroi et a été brisée.

Vers sept heures du soir, les rassemblements qui s'étaient formés sur la place San-Jame ont été dispersés par la force publique ; ceux-ci ont riposté tout deux des émeutiers et en blessant un autre.

La tranquillité a été cependant rétablie, et des mesures ont été prises pour empêcher le renouvellement des désordres d'aujourd'hui.

Madrid, 31 janvier, soir.

La modification ministérielle dont il avait été question a été indéfiniment ajournée.

Un télégramme du gouverneur de Barcelone, en date d'aujourd'hui midi, porte que la tranquillité est complètement rétablie ; la ville a repris son aspect accoutumé. Toutes les précautions sont prises pour le cas où il y aurait de nouvelles tentatives de désordre.

Une tranquillité complète règne dans les provinces.

Des nouvelles officielles des Philippines portent que le 20 décembre dernier, 200 soldats indigènes se sont emparés de la forteresse de Cabite, qui a été reprise immédiatement par les troupes espagnoles.

Tout est parfaitement tranquille aux îles Philippines.

ALLEMAGNE

Berlin, 31 janvier.

Le Reichsanzeiger publie la loi relative à l'introduction en Alsace-Lorraine de l'article de la

constitution de l'empire allemand concernant l'administration militaire de l'empire ainsi que des dispositions de la législation de l'empire concernant l'obligation du service militaire. La présente loi n'est pas applicable aux Alsaciens-Lorrains nés avant le 1^{er} janvier 1851.

(Voir la suite des dépêches à la 3^e page.)

COMMENT RAISONNENT LES ALLEMANDS

Le Journal de Lyon a rapporté ces jours derniers, dans sa chronique, l'histoire de quelques Prussiens qui ont cru faire preuve de tact et de savoir-vivre en parcourant les rues de Lyon au chant de leur hymne national. Nous ajoutons que la population avait eu raison de les laisser faire, en se contentant de hausser les épaules, et nous terminons en demandant à la presse allemande : « A qui eût été la faute si cette provocation indécente avait occasionné un conflit. »

Un journal allemand nous répond aujourd'hui, et voici en quels termes singuliers il le fait. C'est la Gazette nationale, de Berlin, qui parle :

Le Journal de Lyon ne s'imaginera sans doute pas que nous le croyions sur parole. Son histoire souffre d'une invraisemblance intérieure. Si l'on nous racontait que des Prussiens fortement gais ont chanté dans la rue le *Wacht am Rhein*, ou *Je suis un Prussien*, ou la *Patrie allemande*, cela nous paraîtrait pas absolument impossible ; mais que l'hymne *Heil dir im Siegerkranz* devienne un chant de joyeux convives, flânant par les rues, cela est par trop invraisemblable.

Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas négliger de répondre à la question que le Journal de Lyon pose aux journaux allemands. Ce journal ferait bien de ne pas publier de pareilles histoires provocantes ; car c'est une chose entendue que sur-tout nos compatriotes de Lyon sont protégés d'une façon particulière, et le Journal de Lyon ne doit pas ignorer que l'Allemagne a le pouvoir en main de se procurer satisfaction pour chaque insulte matérielle qui aurait été faite à un Allemand à Lyon.

Voilà qui s'appelle parler ! La prochaine fois que des Prussiens chanteront leur *Patrie*, ou leur *Je suis un Prussien*, ou leur *Heil dir im Siegerkranz* (car en vérité l'un vaut l'autre) et qu'un journal français aura l'audace de féliciter ses compatriotes de n'avoir point riposté, la grande Allemagne déclarera la guerre à la France et recommencera à brûler nos villages, pour nous apprendre à ne pas insulter les Allemands, surtout à Lyon !

Mais, ô excellente Gazette, personne n'a insulté vos compatriotes, et s'il y a eu provocation, ce sont vos compatriotes, ô bonne Gazette, qui s'en sont rendus coupables, et nous avons précisément félicité les Français, ô Gazette merveilleuse, de ne point avoir relevé les provocations de vos compatriotes.

Mais nous voyons bien que l'on raisonne d'une autre façon à Berlin et en France. Nous pensions naïvement avoir fait une chose excellente en recommandant aux Français de rester calmes en présence des provocations allemandes ; les journaux allemands estiment au contraire que c'est nous qui les provoquons, en ne faisant pas immédiatement le silence le plus absolu autour des escapades de mauvais goût de leurs compatriotes ; ils mettent le poing sur leur hanche, font sonner leur grand sabre et nous déclarent que l'empire germanique saura châtier ceux qui insultent les Allemands surtout à Lyon.

Surtout à Lyon, à lui seul, vaut d'ailleurs un long poème, et c'est sans doute au petit caillou lancé un jour dans une vitre d'un marchand de pipes que nous devons ce surtout à Lyon.

Les philosophes allemands ont montré pendant la guerre qu'ils ont appris à vaincre ; mais nous voyons aussi que la guerre a appris aux anciens disciples de l'auteur de la *Raison pure* à raisonner comme des matamores.

ça devait coûter si cher !

On me donnait bien par-ci par-là quelques sous, voire même quelques pièces blanches, aux jours de grandes fêtes, ou lorsque j'étais un des dix premiers de la classe ; mais la fatalité voulait précisément qu'un accès de paresse m'eût mis en retard dans ce moment-là, qui de plus était le commencement du carême... Attendez Pâques... ou bien réaliser quelque grand progrès... c'était trop long, c'était impossible ! Car ce damné chien me tirait l'œil de plus en plus ; car j'avais beau m'efforcer de ne pas le regarder, je le voyais toujours.

Il y avait surtout des moments où le soleil, dominant sur la vitrine, l'entourait de je ne sais quelle auréole resplendissante. Dans ces moments-là j'étais émerveillé, fasciné ; dans ma pensée, dans mes rêves, je le voyais toujours ainsi, je le prenais enfin, je le touchais, je l'admiraï sur toutes ses faces ; je le suais, je le croquais avec d'inexprimables délices. Décidément la tentation devenait fort forte ; il fallait que tout ce bonheur se réalisât... il le fallait... il le fallait !

Mais, je le répète, comment ? Un simple aveu à ma mère, un désir exprimé tout haut, sans aucun doute auraient suffi. L'idée ne m'en vint même pas. Il en est de certains désirs de l'enfance comme du premier amour. On veut désirer et conquérir en secret ; on cache sa pensée naissante à tous, même à sa mère !

Mais Satan était toujours là... Satan qui, pour ma perte, avait confectionné le chien

Caresmes entre parents.

Scène de famille.

A ceux qui estiment que les Bourbons et les Orléans sont frères ou du moins cousins-germains, l'article suivant, tiré de l'Union, produira un singulier étonnement. M. Veillot déclarait entre autres choses que les Orléans valent moins même que les Bonaparte. Voici la fin de cet article :

La grande démocratie n'a qu'un homme, le grand avenir n'a qu'un initiateur : Henri de Bourbon, le roi.

Nous espérons que les parents entendront sa voix. Nous espérons que leur conscience et leur intelligence en comprendront l'accent sévère et deviendront pourquoi il est devenu aussi, un peu par grâce, membre de la Société des Bibliophiles. C'est très bien, mais ce n'est pas l'équivalent de ce qu'il perd et de ce qu'il fait perdre aux siens. Les parents laissent derrière le chef de la maison de France des places vides qui leur deviennent urgent de remplir. Ce sont des places à prendre quand on voudra. Le chef qui veut bien y appeler aujourd'hui a le droit et peut avoir le devoir d'en exclure. Il n'est pas seulement le chef de la famille il en est le juge.

Il faut méditer sérieusement et promptement cette fable et modeste parole de Henri de Bourbon : « En dehors du principe national de l'hérédité monarchique, sans lequel je ne suis rien... » Si en dehors du principe de l'hérédité monarchique, celui-là confesse n'être rien, que sont, en dehors de ce principe, les membres de l'Académie française et de la société des bibliophiles ? On se voit leurs allures ? Ils ont arraché leurs racines du vieux sol de la patrie et les ont plantés ailleurs.

On n'est pas Bourbon à volonté ; Bourbon en même temps autre chose. Le Palais-Egalité n'est pas le berceau de la patrie, et ne redevient pas assez maison royale parce qu'on y rentre avec une carte de l'Institut. La situation est plus grave et la France plus sérieuse que cela.

Orléans sans doute est un grand nom.

Soldat du drapeau tricolore,

Orléans, toi qui portes...

Nous connaissons la chanson, mais nous savons aussi que le drapeau n'est pas un sacre, ou bien alors d'autres aussi l'ayant porté sont également sacrés et même plus sacrés. Orléans par lui-même peut valoir plus que Thiers ou Gambetta, c'est selon. Il vaut mieux que Bonaparte ; il est moins terrible, moins royal, moins populaire, on peut dire encore moins innocent. Il y a e sang du 21 janvier, et la fourberie du 31 juillet.

Pour que cette tâche soit effacée, et que Bourbon reprenne sans Orléans, il faut qu'un éclairant repartir justifie une abolition immédiate.

L'enfant prodigue fut pleinement absous par la clémence paternelle ; mais enfin le pardon n'alla pas le cher héritier sans festins, ni dans son service. — Louis Veillot.

(Univers.)

LA MARINE MARCHANDE

et le traité de commerce

Il est assez difficile de parler en détail des projets économiques du gouvernement, parce qu'ils émanent tous d'une pensée théorique qui les caractérise et que cette pensée, condamnée par la science depuis cent ans et par l'Assemblée il y a peu de jours, persiste avec un entêtement déplorable à s'imposer au pays, dans la personne de M. Pouyer-Quertier.

A qui tend la loi sur la marine marchande ? A favoriser les constructeurs de navires français, disent les uns ; à entretenir et à augmenter la population qui fournit des équipages à la flotte de guerre, disent les autres. Quant aux ressources fiscales, au nom desquelles on a présenté la loi, on les a presque toujours perdues de vue dans la discussion, parce que la pensée des orateurs était ailleurs.

Les constructeurs et les gens des ports en général n'ont vu qu'une chose dans cette loi, un moyen d'écarter la concurrence des navires étrangers et particulièrement des vapeurs anglais, qui venaient dans nos ports chercher nos marchandises pour les transporter dans les mers lointaines. Si, en effet, cette concurrence est écartée,

de sucre... Satan, qui voulait sans aucun doute me suggérer le moyen de m'en rendre maître.

Je couchais alors dans une grande chambre où chaque soir on me laissait seul. Dans cette chambre, qui parfois servait à reléguer des meubles devenus inutiles, se trouvait à cette époque certain médaillon dont quelques tiroirs étaient absents, dont quelques autres étaient entr'ouverts. Dans l'un de ces tiroirs, certain soir, en me couchant, je me retirai quelque chose de blanc. Je m'approchai.

C'était une pièce de quarante sous. Explique qui voudra les rapports qui s'établissent aussitôt entre les choses les plus éloignées en apparence ! Cette pièce de quarante sous me fit aussitôt songer au chien de sucre.

Bien plus, par une sorte de fantasmagorie magique, par l'œuvre du diable, j'en suis bien sûr, elle se transforma tout à coup... elle prit la forme de mon idéal. Ouf ! Je vois le prodige s'opérer comme si j'y étais encore... c'était le caniche versicolore lui-même... c'était le chien de sucre !

Tout naturellement, mon premier mouve-

ment fut de mettre la main dessus.

Le froid de l'argent m'arrêta soudaine-

ment. Je me retirai... Je réfléchis. Cette pièce de quarante sous n'était pas à moi ! On l'avait oubliée là sans doute ? Sans doute, on voudrait la reprendre le lendemain matin ! Tout serait découvert alors ! Je serais puni !... Je ne devais pas !... Non, non, je ne

nos armateurs pourront faire la loi aux chargeurs, mais le trésor ne retirera pas les 10 millions attendus des surtaxes.

Peut-être aussi arrivera-t-il que les chargeurs expédient par navires français leurs marchandises à courte distance, à Liverpool, par exemple, pour être là embarquées à bord des transatlantiques anglais. Il existe déjà une ligne pour laquelle on procède de cette façon afin d'éviter les maux des agents maritimes d'un port français. Cette pratique pourra se généraliser.

Il pourra aussi arriver que nos marchandises, grevées de frais de toute sorte, ne puissent plus soutenir la concurrence de l'étranger, notamment de l'Allemagne. Alors nos armateurs auront bien tout le fret national, mais ce fret sera peut-être moins abondant qu'avant la loi. Ils auront, en ce cas, tué la poule aux œufs d'or.

Quoi qu'il arrive, nous sommes persuadés que la loi n'augmentera pas la population qui recrute les équipages de la flotte. Nous sommes surpris d'ailleurs que les armateurs y attachent une aussi grande importance et ne voient pas que, dans les deux marines, militaire et commerciale, le vapeur tend rapidement à remplacer le voilier, de façon à permettre que le recrutement des équipages de la flotte se fasse dans les populations mêmes qui sont éloignées des côtes.

Maintenant il s'agit de la dénonciation des traités de commerce qui avaient introduit en France un commencement de liberté des échanges. Pourquoi ? M. le ministre des finances nous dit bien qu'il n'y a pas d'arrière-pensée, qu'il ne s'agit pas du tout d'entrer dans une réaction protectionniste. Mais alors pourquoi veut-on dénoncer les traités dont le seul effet est d'empêcher cette réaction ?

On veut, dit-on, rendre au gouvernement sa liberté d'établir les impôts qu'il jugera convenable et que les nécessités financières exigent. Mais les traités ne font pas obstacle à cette liberté. Que le gouvernement impose demain tel article étranger qu'il lui plaira à l'importation, pourvu qu'il impose en même temps et de la même façon l'article similaire indigène, personne ne se plaindra de la violation des traités, parce que les traités ne seront pas violés : ils autorisent formellement cette façon de procéder.

Ces traités ne gênent la liberté du gouvernement que sur un point : ils ne lui permettent pas de surimposer l'article étranger à l'entrée sans imposer en même temps l'article indigène. Ils empêchent que, tandis que le fisc percevra un droit sur l'article étranger, le fabricant français perçoive un droit égal sur l'article qu'il produit, de telle sorte que le contribuable paie 3 pendant que le trésor reçoit 1. C'est là en effet le résultat final du régime protectionniste, régime insensé et funeste, dont le sens commun, à défaut de traités, devrait nous préserver. Empêcher le retour de ce régime est la seule tentative des traités, leur seul effet sérieux. Lors donc qu'on s'obstine à vouloir leur dénonciation, c'est parce qu'on veut revenir aux iniquités du régime protectionniste.

Lorsqu'on se défend d'avoir aucune vue de ce genre, on dit le contraire de ce qu'on pense, on cherche à en imposer. Aucun homme un peu éclairé et de bonne foi ne peut s'y tromper.

En vérité on est effrayé de voir la persistance des procédés de ce genre chez le gouvernement français ; on est affligé de ne pouvoir ajouter foi à ses déclarations et de le voir marcher à un but inavouable par des moyens qu'aucune tradition ne saurait légitimer. Sans doute, sous l'ancien régime, on procédait de cette manière ; sans doute le consulat et l'empire ont répandu le mensonge à pleines mains, la restauration n'a pas toujours exprimé sa pensée ; la monarchie de juillet et le second

pouvais pas !

Le cœur donc bien gros, l'esprit singulièrement troublé, je me couchai. Mais ce ne fut qu'un milieu de la nuit que je parvins à m'endormir, en regardant toujours du coin de l'œil la pièce de quarante sous qui, de loin, dans les ténèbres, me semblait reluire comme l'œil du démon.

Le lendemain, à mon premier retour du collège, je montai vivement à ma chambre. La pièce de quarante sous était encore là. Il y eut une nouvelle tentation, une nouvelle lutte à laquelle je résistai cependant encore. En rentrant, à l'heure du dîner, je me tins à deux mains pour ne pas monter. Le soir je retrouvai dans le tiroir, toujours entr'ouvert de la même façon, la maudite pièce de quarante sous.

Jeus un mouvement de colère, je fermai violemment le tiroir. Je me couchai immédiatement. Je voulais m'endormir.

À travers mes paupières closes, à travers le tiroir fermé, je voyais encore la pièce de quarante sous !

Deux autres jours, deux autres nuits, la lutte se prolongea. Mais j'avais la fièvre... mais m'endormir, mais éveillé, je voyais toujours le chien de sucre et la pièce de quarante sous qui se confondaient, qui se transformaient, qui tourbillonnaient autour de moi, comme dans un cauchemar.

Nouveau saint Antoine, j'en vins à priier le bon Dieu que l'opiacin vendit son chien de sucre, que l'on retrouvât la pièce de quarante sous, qu'ils disparaissent tous les deux

empire ont dit plus souvent encore le contraire de ce qu'ils faisaient, mais cette façon d'agir n'a pas été pour eux plus utile qu'honorable et il conviendrait bien de ne pas les imiter.

Il est une autre manœuvre très dangereuse que nous semble exécuter en ce moment M. le ministre des finances. Battu sur l'impôt des matières premières, la loyauté lui faisait un devoir de se retirer ; son successeur aurait dû chercher un moyen de se procurer des ressources plus en harmonie avec les sentiments du pays. Mais point. M. Pouyer-Quertier s'obstina à rester et semble vouloir triompher par la lassitude de la résistance de l'Assemblée. Pour cela, il tâche d'obtenir d'elle quelques-uns des lois de moindre importance, hier celle sur la marine marchande, demain la dénonciation des traités de commerce, après-demain autre chose.

Pendant ce temps, il prend vis-à-vis de la commission des finances le rôle facile d'appoyant, critiquant tous les projets d'impôt qui pourraient être substitués à celui sur les matières premières. Qu'arrivera-t-il ? La commission et l'Assemblée ont-elles assez d'unité de vues et de fermeté pour persister ? On en doute : on pense qu'après avoir fait repousser tous les autres projets d'impôts, on pourra obtenir de sa lassitude, du désir louable de rester en paix et d'éviter une nouvelle crise, l'adoption de l'impôt sur les matières premières.

C'est là un procédé peu digne d'un gouvernement libre, une de ces manœuvres dont le succès nuit le plus à la moralité d'un pays. C'est par des procédés de ce genre qu'on a étudié les vœux de la France de 1830 à 1842. Le résultat de ces succès répétés aurait dû enseigner ce qu'ils contiennent.

Qu'on soit habile ! nous y consentons et le désirons, mais avec franchise et loyauté. Qu'on propose et soutienne ce qu'on croit bien. Rien de mieux. Mais lorsque l'Assemblée s'est prononcée, il faut savoir céder et ne pas revenir par des portes de derrière.

Il n'y a qu'une manière de déjouer ces manœuvres, c'est de résister avec fermeté aux préliminaires de la dénonciation des traités de commerce et ensuite de produire et soutenir contre toutes les objections un projet d'impôt rationnel qui n'atteigne que les revenus réalisés, qui ne pèse au contribuable qu'autant qu'il verserait au trésor public et n'introduit pas dans notre régime de la propriété de nouveaux bouleversements.

GOURCELLE SENEUIL.

LE RACHAT DE LA FRANCE

CIRCULAIRE DU COMITÉ DE NANCY.

Le comité de Nancy a communiqué à divers journaux la note suivante, où se trouve très bien expliquée l'idée particulière dont il a eu l'initiative :

En vue de procurer gratuitement au Trésor des ressources qui, combinées plus tard avec l'emprunt ou avec l'impôt, permettraient de libérer l'Alsace et la Lorraine, un comité s'est formé à Nancy et a fait appel aux souscriptions volontaires.

Ce comité ne s'est pas dissimulé qu'en présence de la dette énorme qui pèse sur la France, il faut cette fois autre chose qu'une simple offre de commode celle qui s'impose, à certains jours, la générosité publique. Il faut un sacrifice dans toute l'acceptation du mot ; et ce sacrifice, s'il n'est pas consenti en partie, sera forcément exigé en totalité.

Un grand effort moral serait produit si, avant que la loi ne le contrainde, la France se levait pour hâter l'œuvre de sa délivrance en payant volontairement une partie de sa rançon.

Mais comment répondre à l'objection de ceux qui, devant l'énormité de la dette, disent avec raison que, pour éteindre une part considérable de celle-ci, le don patriotique restera une ressource insuffisante, si l'on ne trouve un moyen d'obtenir cet effort tenté sur quelques points se généralise et, de la sorte, devienne productif autant qu'équitable.

à la fois pour ne repaître jamais.

Mais non... non ! Le chien était toujours dans sa vitrine ; toujours dans le tiroir la pièce de quarante sous !

De guerre lasse enfin, j'en arrivai à me dire : Elle est oubliée, bien oubliée ! Personne ne sait plus qu'elle est là ; personne ne saura que je l'ai prise. Elle n'est plus à personne : elle est à moi... bien à moi.

Et... Satan, sans doute, me poussa le bras... mais enfin, que voulez-vous ?... Je pris la pièce de quarante sous !

Dire quelques sensations de plaisir à la fois et de crainte m'inondèrent le cœur, ce serait impossible ! C'était l'heure, bien entendu, d'aller au collège. Je descendis quatre à quatre les escaliers. Je ne fis qu'un bond jusqu'à la boutique de l'épicier ; et, avec un geste,

Le comité de Nancy croit avoir indiqué la solution en fixant une limite au-dessous de laquelle, si elle n'est pas atteinte, les souscriptions seront annulées.

Jusqu'ici, sauf pour de petites sommes dont les donateurs ont tenu à se libérer en souscrivant, les souscriptions ont été encaissées en cas d'insuccès, le comité n'a reçu aucun versement de fonds. Il a même déclaré qu'il n'en recevrait point si la souscription ouverte dans toute la France ne produisait pas un total de 500 millions au moins, total équivalent à l'un des premiers termes de paiements stipulés par le traité de paix.

Cinq cent millions volontairement souscrits dans toute la France, cela suppose que chacun a compris la nécessité d'un sacrifice égal à environ un dixième d'une année de son revenu, si l'on évalue à cinq milliards les sous-revenus dont il faut tenir compte; cela revient, si l'on consulte le chiffre de la population, à un impôt volontaire de 16 fr. par tête.

Surtout, quand on fait la part du nombre considérable des familles dont on ne saurait espérer un tel sacrifice, ce chiffre de 16 francs par tête semble, au premier abord, impossible à atteindre.

Cependant la ville de Nancy vient, en moins de huit jours, de prouver qu'il peut être atteint et même dépassé.

Le télégramme suivant, reçu à Paris, dans la matinée du 21 janvier, le prouve :

« Résultat de Nancy, mardi 30, au soir : 765,000 fr. Prévision du jour : 80,000 fr. Collecte à domicile durera environ huit jours. Espérances, par jour, 40,000 à 50,000 fr. En moyenne, Nancy suit de très près le mouvement de la ville de Paris. »

La population de la ville de Nancy étant de 50 mille ans environ, il n'est point, on le voit, d'impossible de compter, pour cette seule ville, le chiffre de l'impôt, volontairement consenti, sera de 20 à 25 fr. par tête d'habitant.

Et si l'on fait justement observer que, dans les communes rurales, la proportion ne saurait être la même que dans les villes, il y a, par contre, lieu d'espérer que les villes suivront l'exemple donné par Nancy, et que d'ailleurs, sans parler de Paris et de nos grandes cités commerciales, les souscriptions recueillies à l'étranger contribueront à rétablir la moyenne entre les villes et les campagnes.

Les délégués du comité de Nancy sont actuellement à Paris.

Ils ont, dès leur arrivée, acquis l'assurance que l'idée de la formation d'un grand comité national est généralement accueillie avec faveur.

La fonction de ce comité ne serait pas seulement de recueillir des souscriptions sur place. Elle serait aussi et surtout de susciter dans chaque département, dans chaque canton, la création de comités locaux, qui toute considération politique mise à part, sans aucune acceptation de parti, avec un ensemble dont on peut compter que la presse entière se ferait honneur de donner l'exemple, appelleraient patriotiquement tous les Français à concourir à la délivrance de la France.

Les délégués nancéens, dont nous avons annoncé l'arrivée à Paris, ont été présentés par les députés de Meurthe-et-Moselle, aux ministres de l'intérieur, du commerce, des finances et de l'instruction publique, dont ils ont reçu l'accueil le plus cordial et le plus empressé.

Après cette visite, ils se sont réunis dans un des bureaux de l'Assemblée, en compagnie de la plupart des représentants de Paris, de M. Vautrain, président du conseil municipal, et de M. Léon Say, préfet de la Seine.

Dans cette réunion, ils ont exposé le système dont on vient de lire l'explication, et proposé la constitution à Paris d'un syndicat central, où entreraient entre autres quelques grands banquiers, et qui aurait pour mission de concentrer les souscriptions, d'imprimer à la province une impulsion et de diriger le mouvement patriotique.

UNE HEUREUSE IDÉE

Le comité des dames du Havre s'est réuni lundi à la mairie de cette ville pour composer un comité d'organisation.

Le journal le Havre publie une lettre remplie de bonnes idées. Nous en détachons le passage suivant, qui mérite une mention spéciale :

Il faudrait admettre en principe que la souscription patriotique serait recueillie à domicile. Dans ce cas, on fixerait un jour, un seul, pour la visite des dames quêteuses.

Le comité central, par un manifeste touchant et patriotique, ferait appel à la population entière et la conjurerait de rester à domicile, toute affaire cessante, tel jour et de telle à telle heure, qui seraient indiquées.

Ceserait sans doute le sacrifice d'un jour de travail ou de plaisir qui lui serait demandé; mais ce jour d'appel serait l'histoire de la délivrance, et chaque année, à pareille époque, des réjouissances publiques en consacrerait le patriotisme souvenir.

Le comité central désignerait des dames quêteuses dans chaque rue, une ou plusieurs, suivant l'importance du quartier.

Les dames quêteuses se rendraient au jour et à l'heure fixés dans les maisons de leur ressort, entreraient dans chaque magasin, dans chaque boutique, monteraient à tous les étages et frapperaient à toutes les portes.

L'auteur de la lettre suppose que par ce moyen, et en accueillant les dons de toute nature, la seule ville du Havre fournirait une dizaine de millions à la France.

Ajoutons que d'après le journal à qui cette lettre a été adressée, l'auteur en est l'un des hommes qui ont fait le plus de bien dans la ville du Havre.

Les officiers de plusieurs régiments de l'armée, voulant contribuer pour leur part au rachat du pays, font par mois l'abandon d'un jour de solde.

Pour qui connaît les exigences de la vie militaire, c'est là un véritable sacrifice. Il est vrai que ces sacrifices produiraient près de cinq cent mille francs par mois : C'est sans doute pour eux une compensation.

Qui disait donc que la France n'avait plus d'amis ?

L'Étoile belge annonce que tous les théâtres de Bruxelles vont donner successivement, la semaine prochaine, des représentations extraordinaires au bénéfice de l'œuvre libératrice des femmes de France.

Voilà de quoi faire bondir M. de Bismarck.

Les dames de Rochefort souscrivent pour 125,000 fr.

Le 17^e régiment d'artillerie, en garnison à la Fère, a souscrit pour dix mille francs.

Le plus grand nombre des employés du chemin de fer de l'Est, même des hommes d'équipe, ont souscrit pour six journées de solde, et d'autres pour une journée de solde par mois pendant toute l'occupation étrangère.

Le Grand-Théâtre du Havre s'apprete à jouer en faveur de l'œuvre avec le concours de M^{lle} Agar.

COURRIER DE PARIS

Paris, 1^{er} février.

Si MM. de Franchet, de Belcastel et autres, sont heureux, la majorité du parti légitimiste est décidément dans la consternation à cause du manifeste du comte de Chambord. Tout espoir de fusion est bien perdu, et sans la fusion point de monarchie. M^{me} T... , pro-

parente de M. Cuvillier-Fleury, était ces jours-ci dans une maison où elle ne tarissait pas de doléances à ce sujet. Pas mal de bourgeois (ont de même, et disent : Quel malheur ! plus de milieu entre Bonaparte et Gambetta ! Je ne sais si Gambetta, puisque Gambetta il y a, serait aussi redouté que le qu'on se le figure. Ma's, s'il arrive malgré vous, c'est votre faute. Parce qu'on vous enlève vos patrons, vous ne savez plus à quel saint vous vouer, et vous vous mettez à la tête sous l'aile en criant sur la ruine de Babylonne. Acceptez la République, faites-la vôtre, et faites vous, c'est à dire agissez de manière qu'elle ne soit pas un vain mot. Si vous craignez que le char soit mal mené, montez dessus, au lieu de le suivre en pleurant comme le convoi de tout ce qui vous est cher.

J'ai soutenu hier cette thèse devant un joli cercle où les barbes n'étaient pas en majorité, et elle a obtenu l'approbation générale. C'est aussi l'opinion de tous les gens résolu et sensés. Le parti conservateur doit se repenser sur lui-même, et non sur un principe; on ne discute pas un principe, et ce mot signifie ici le pouvoir d'un homme sur lequel on espère se décharger de toute responsabilité et de tout souci. Le Français demande avec raison qu'il se forme un parti tout en face des partis whig et radical; je ne m'oppose pas à la formation d'un parti tout; mais alors qu'il ait l'intelligence et, à l'occasion, l'abandon de cette catégorie de politiques en Angleterre. L'aristocratie anglaise, aussi conservatrice, je crois, que la nôtre, sait parfaitement cesser quand il le faut, et c'est à elle qu'est due la stabilité de la Grande-Bretagne.

Quant aux deux prétendants (c'est Bonaparte et M. Gambetta que je veux dire), je constate que le dernier n'est pas absolument antipathique à tous les gens de la droite. Les orléanistes surtout n'oublient pas qu'il est allé voir leurs princes il y a une dizaine d'années, c'était l'époque où il répondait aux personnes qui s'étonnaient de ce pèlerinage : « Oui, messieurs, je vais à l'étranger voir des princes, depuis que je ne trouve en France que des figurants qui n'en ont que le costume. »

Le bonapartisme, lui, se remue beaucoup. Je vous ai dit que, sans croire à son succès, au moins pour le moment, je n'avais pu me dissimuler dans la public une sorte de lassitude et de découragement qui pourrait nous conduire. J'ajoutais que l'armée, loin d'être un auxiliaire pour ce parti, lui serait plutôt un obstacle. On pourrait à la rigueur soulever quelques soldats et tenter une surprise comme à Boulogne ou à Strasbourg, mais c'est tout. Aussi les partisans de la chose s'efforcent-ils de gagner du terrain de ce côté.

M. Jules Richard, du *Gaulois*, va fonder un journal intitulé *l'Armée*, qui s'imprimera, je crois, à Lagay, et dont les tendances se devinent assez par le nom du fondateur. Je me demande aussi quelle voie la *Liberté* se dispose à prendre. Vous avez lu dans ses colonnes le récit du voyage à Chislehurst d'un de ses collaborateurs. Ce collaborateur n'est autre que le rédacteur militaire de ce journal, celui qui signe sous le nom de Moussoles, et qui est, de son vrai nom, M. Truchy, capitaine d'état-major, lequel, à ce qu'on m'a dit, vient de donner sa démission, sous prétexte qu'il n'avait pas.

Ce M. Truchy est aujourd'hui en relations suivies avec l'empereur et M. Rouher. Il ne se cache pas beaucoup de travailler à la restauration impériale, et laisse échapper certaines confidences sur les projets à venir. On se, selon lui, furieux à Chislehurst contre les anciens serviteurs, les militaires surtout, qui ont fait faux-bond au régime déchu. Il y aurait des listes de faites, et l'on se prépare à récompenser les bons et à punir les méchants. Seulement il faut revenir. *Di, talem avertite casum.*

Avez-vous lu les extraits qu'on a déjà donnés de la nouvelle lettre de Dumas fils ? Elle ne relèvera pas les jugements que son auteur a encourus depuis quelque temps. On la trouve compliquée et prétentieuse. Rappelez-vous mon impression à la première de la *Princesse Georges*. Il y a évidemment chez cet homme une certaine décadence cérébrale.

A propos de première, nous avons ce soir *Ragobard*, de Sardou, au Vaudeville. Je vous ai dit depuis longtemps qu'on prévoit du train pour cause politique. Nous verrons. Mon collaborateur ou moi, vous enverrons le compte-rendu.

J'ai eu la curiosité d'aller revoir au Châtelet le *Juf-Errant*. C'était pour moi un souvenir de quinze à vingt ans, et ce qui m'avait amusé jadis m'a semblé cette fois bien mauvais et bien faux. Il n'est pas étonnant qu'un peuple nourri de cette littérature arrive où nous en sommes. Ce n'est pas, vous le savez, à l'intention d'attaquer. Mais à quel sert d'arrêter l'esprit des masses et d'exalter leur imagination ? Chez nous surtout, le peuple et même la bourgeoisie sont souvent ignorants, prêts à accepter sans contrôle tout ce qu'on leur débite, et, comme devant les enfants, il faut faire attention à ce qu'on dit devant des auditeurs si faciles à impressionner. Les drames dans le genre du *Juf-Errant* ne produisent pas à l'étranger un effet aussi profond. Voyez les *Brigands*, de Schiller. La jeunesse allemande n'en a été émue qu'un moment. Si nous avions plus d'instruction, les légendes et les fables n'auraient plus autant d'action sur les masses populaires.

C'est Céline Montaland qui joue un des principaux rôles de la pièce du Châtelet. Elle est devenue énorme, et sa beauté n'est plus de nature à être du goût de tout le monde.

Le maréchal Bazaine est à Paris. Il ne manque pas de dire à ceux qu'il voit qu'il a été honteusement calomnié et que la lumière se fera; seulement tout le monde trouve que cette lumière est longue à venir.

On en veut beaucoup à M. Thiers de n'avoir pas davantage pressé cette affaire, et même de l'avoir entravée en déclarant à tout venant une prétendue admiration pour l'ex-commandant en chef de l'armée du Rhin. Bien entendu il ne persuade personne, et je n'ai pas vu un officier dont le langage, sur ce point, laisse le moins du monde matière à équivoque.

On m'a dit, d'autre part, dans le monde des ambassades, que le prince Frédéric Charles proteste très fort contre les accusations dont son adversaire est l'objet; il voudrait même publier un livre pour les réfuter; mais le prince Frédéric-Charles a trop d'intérêt à faire croire que sa victoire ne résulte pas d'une trahison de celui qui devait le combattre.

M. de Rothschild donne un million à la souscription de la libération du territoire. Bien des gens trouvent que ce n'est pas assez. Je trouve, moi, que bien des gens n'ont pas l'idée de ce que c'est qu'un million, à plus forte raison un milliard.

L'entraîn pour la souscription continue, mais je ne vous ai pas caché, dès le premier jour, combien l'on craint que l'élan n'aille jamais jusqu'au degré nécessaire pour réunir une somme en proportion avec les trois milliards qu'il nous faut. L'idée la plus triste que est certainement celle des gens de Nancy.

N'oublions jamais, en tout cas, que l'initiative du mouvement est venue d'Alsace.

Toutes les personnes qui arrivent de nos pauvres provinces sont unanimes dans leur admiration pour le patriotisme touchant qui s'y manifeste dans toutes les classes et sous toutes les formes.

Un militaire qui a passé à Sarreguemines et à Strasbourg m'a dit ne pouvoir y penser sans avoir les larmes aux yeux.

— Et, ajoutait-il, ce qui fait le plus de peine, c'est de s' dire que ces gens-là ont plus de patriotisme que nous... Ah ! que nous mauvais patriotes, que nos égarés de tous les partis, aillent faire un voyage en Alsace !

Je vous jure que je ne fais que vous rapporter exactement ce que j'entends. Je reviens si souvent sur le défaut de patriotisme d'une partie de la France, que l'on peut croire que je m'amuse à inventer des incidents à l'appui de ma thèse. Vous me connaissez assez pour être sûr que je ne me sers pas de tels moyens. Mais je saisis l'occasion de parler en ce sens, parce que je suis frappé des vices de notre esprit public, et que je cherche, dans la mesure de mes forces, à redresser et à corriger le mal. C'est surtout du milieu qu'on se plaint. A cet égard le cri est général. C'est le milieu, qui n'a rien fait, et qui traite nos soldats de capitulaires. Il y a une partie de cette population qui n'a rien de Français.

N.

TABLETTES VERSAILLAISES

LES DISCOURS DE M. RAUDOT
Nous voudrions donner une analyse, brève mais complète, de ces discours qui est d'un bout à l'autre un chef-d'œuvre.

L'honorable M. Raudot n'est un fanatique ni du libre-échange ni de la protection. Il est sans passion, dit-il, dans la question, et il y est aussi sans intérêt, ce qui n'est point le cas de tout le monde, ainsi que le faisait remarquer hier encore M. Buffet. L'honorable M. Raudot, en effet, n'est point un industriel, lui, un « lord du coton », c'est tout simplement un « rural », un rural qui sait reconnaître, il est vrai, la connexité des intérêts de l'industrie et de l'agriculture, et qui ne voudrait point s'exposer à ruiner du même coup, en courant les chances d'une guerre de tarifs, et l'industrie et l'agriculture elle-même, pour l'amour de la laine nationale.

En principe, M. Raudot, serait plutôt adversaire que le partisan des traités de commerce. En fait, il constate que nous sommes liés en ce moment par des traités de commerce avec toute l'Europe, excepté la Russie et le Portugal.

Deux de ces traités seulement peuvent être dénoncés : le traité conclu avec la Belgique, le traité conclu avec l'Angleterre.

Le traité avec l'Angleterre, de beaucoup le plus important des deux, a été moins dommageable aux intérêts français qu'on ne se plaît à le dire. Les tableaux des douanes en font foi. En 1859, avant le traité, l'excédent des exportations sur les importations, dans nos échanges avec l'Angleterre, était de notre faveur de 313 millions. En 1869, neuf ans après le traité, cet excédent était de 358 millions. Et ce ne sont point seulement les produits alimentaires qui faisaient notre supériorité. Dans l'échange des objets manufacturés, nous avons encore, en 1869, un excédent de 336 millions. Voilà ce que disent les chiffres.

N'y a-t-il point danger que le retour au système de la protection n'entraîne l'Angleterre à user de représailles ? Prenez garde, messieurs les protecteurs de la laine nationale, vous qui exportez actuellement en Angleterre pour 303 millions de denrées agricoles, à abandonner la proie pour l'ombre.

Un honorable membre, — c'est pourtant M. de Vogüé, un homme d'esprit, — s'écrie : « Nous n'abandonnons rien ! » Voilà qui est bien français.

Et voici qui l'est plus encore. Lorsque M. Raudot rappelle que l'Angleterre a abandonné les droits qu'elle avait mis sur 150 articles, dits, pour la plupart, *articles de Paris*, et qu'il y aurait une singulière perturbation dans le travail parisien le jour où l'Angleterre rétablirait ces tarifs, plusieurs voix répondent : Elle ne le fera pas !

Soit, espérons-le, l'Angleterre ne le fera pas. Il n'en faut pas moins reconnaître qu'il y a bien du chauvinisme ou une singulière légèreté dans cette assurance.

Il y a en tout cas, ainsi que le remarque M. Raudot, une contradiction criante à dire : L'Angleterre ne mettra pas de droits sur nos produits, mais nous en mettrons sur les siens, et de considérables.

— Nous ne disons pas cela ! répond tout d'une voix le banc de la commission.

Et M. Raudot de répliquer : Alors que dites-vous, et que voulez-vous ? Pourquoi dénoncer les traités ? Est-ce pour ces quelques 19 millions de fils et de dentelles que l'Angleterre importe en France, grâce à l'insuffisance prétendue des droits ?

Et une fois libres, une fois le traité avec l'Angleterre dénoncé, que ferez-vous de votre liberté ? Et si l'Angleterre ne consent point aux modifications désirées par le gouvernement français, le compte beaucoup sur la bonne volonté de l'Angleterre ; pourquoi donc alors ces négociations qui traînent depuis sept mois ? La bonne volonté de l'Angleterre rappelle à l'honorable orateur ce mot connu d'un personnage de comédie : « Touchez là, mon ami, vous n'aurez pas ma fille. »

Et cependant, encore une fois, si l'on ne parvient point à une entente amiable, après le traité dénoncé, quel sera le résultat ? Le retour aux droits prohibitifs, ainsi que le fait clairement pressentir une note d'origine ministérielle annexée au projet de loi, note dans laquelle est prévue cette éventualité. C'est ce que M. Raudot appelle « la pensée » du gouvernement, le trait de la fin : *in cauda venenum.*

La dénonciation du traité avec l'Angleterre ne serait point seulement périlleuse au point de vue économique et peut-être au point de vue politique; elle serait encore sans utilité pratique au point de vue d'une réalisation immédiate des ressources qu'on en espère.

En premier lieu, l'élaboration des nouveaux tarifs demandera du temps; en second lieu, la dénonciation ne sera effective qu'à partir de 1873.

Nous aurons toujours gagné notre liberté pour 1873, interromp M. Targé.

— Eh bien ! non, répond M. Raudot. Car avec les autres nations de l'Europe, la Russie et le Portugal étant exceptés, nous sommes liés jusqu'en 1876 et 1877. Les produits qui nous viennent aujourd'hui d'Angleterre, produits qui ne sont point tous originaires du sol anglais, mais qui viennent des colonies anglaises et de toutes les parties du monde, entreront chez nous francs de droit, d'un côté par les Pays-Bas et le Luxembourg, de l'autre par l'Italie (via-Suez).

Espère-t-on traiter avec ces diverses puissances ? Ce serait une pure illusion. Les traités ont été extrêmement avantageux à plusieurs d'entre elles, à l'Italie, par exemple, dont les importations en France se sont élevées de 127 millions. Il y aurait là sans doute, si M. Raudot est dans le vrai, une raison de

désirer la dénonciation; mais il y en a une aussi d'être sûr qu'on ne l'obtiendrait pas.

Dans quelle posture nous présenteront nous donc devant ces nations étrangères, pour obtenir la modification des tarifs ? En malheureux, qui demandent qu'on leur laisse la liberté de leurs ressources, en suppliants ! Je dis, affrime avec véhémence l'orateur, que ce serait là une position indigne de la France.

Qu'on y songe, derrière ces puissances, l'Italie, la Suisse, Pays-Bas, Suède, il y a la Prusse, la Prusse qui sera là pour dire à telle ou telle de ces nations, dont l'ingratitude nous réserve encore de douloureuses surprises : « Ne craignez pas de refuser, je suis là derrière vous, je vous soutiendrai. »

Que si cependant nous arriivons à nos fins et à la dénonciation des traités, l'influence et l'attraction prussiennes sur tous ceux de nos petits voisins que nous nous serions aliés par l'élévation de nos tarifs ne seraient pas moins à craindre. Et M. Raudot entretient avec effroi, dans un avenir prochain, l'absorption et l'indication du commerce continental au sein de quelque gigantesque Zollverein après lequel la pauvre France, isolée derrière la barrière de ses inutilités tarifaires, ferait triste figure.

N'oublions pas que la Prusse, avant d'avoir la plénitude de la guerre, a eu celle de la finance et du commerce qu'elle a préparée, et craignons qu'elle n'ait de aujourd'hui trop de facilité à les mener toutes deux de front.

H. A.

M. Thiers est revenu pour la seconde fois à l'Assemblée (il avait fait la veille une courte apparition sur les cinq heures). Hier, il s'était contenté de faire acte de présence, pour empêcher la prescription. Aujourd'hui, il a interrompu deux fois, la première par un monosyllabe (lequel n'est pas *oui*, est le besoin de nous le dire) la seconde, par deux mots. A quand le discours ?

Le commencement de la séance a été égayé par un incident Brunet. M. Brunet qui a apporté lui aussi, paraît-il, son projet pour la libération du sol national, trouverait rationnel que sa proposition, étant « la proposition-mère », la proposition souche, servit de base à toutes les autres.

On a beaucoup ri, mais cette fois on n'a point voté l'urgence. M. Brunet ne serait-il plus le Benjamin de la droite ?

H. A.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

La commission des biens de la famille d'Orléans, qui ne se réunissait jusqu'ici que pour constater chaque fois qu'elle n'avait pas en mains les documents nécessaires, a enfin commencé, paraît-il, l'étude sérieuse de la question.

La discussion d'avant hier, à laquelle ont pris part MM. Lefèvre Pontalis, Mathieu Bodet, Marcel Barthe, Bocher, Lambert Sainte-Croix et Robert de Massy, a roulé sur les biens anapages et les acquêts, questions plus compliquées les unes que les autres, mais qui ont déjà été souverainement jugées par la cour de cassation et par l'Assemblée nationale de 1848.

La commission ne veut se présenter devant l'Assemblée qu'avec un rapport érudite le moindre détail, et inattaquable sur tous les points.

Les entrevues de M. Thiers et de M. Chasseloup-Laubat au sujet de la question militaire, un instant interrompues par les discussions des tarifs ont été reprises immédiatement.

M. de Chasseloup-Laubat qui, on le sait, rapporteur de la commission de l'armée, a reçu pour instruction, de ses collègues de chercher tous les moyens possibles d'éviter les causes d'un nouveau conflit, soit en amenant M. Thiers au vote de la majorité de la Chambre, soit en sacrifiant au président de la République quelques-unes des idées de la commission.

La commission de la réorganisation militaire a adopté les articles 37, 38 et 39, qui avaient été réservés lors de la discussion générale.

Ces divers articles fixent la durée du service comme suit :

Armée active	5 ans.
Première réserve	4
Armée territoriale	4
Réserva de cette armée	6
Total	20 ans.

L'armée active comprendra, en outre de la classe appelée lors de la promulgation de la loi, les jeunes gens aptes au service des cinq dernières classes.

La réserve immatriculera en plus des hommes des cinq dernières classes, les jeunes gens libérés des quatre classes antérieures aux cinq dernières.

C'est vers le 15 février que M. de Chasseloup-Laubat déposera son rapport sur le projet de loi militaire. Les généraux Chanzy, Trochu, Billot, Chareton, et les amiraux Saisset et Dompierre d'Ornav, qui n'acceptent pas le projet admis par la commission, ont été invités à formuler, en amendements qui seront joints au rapport, les modifications qu'ils veulent apporter.

NOUVELLES ET BRUITS

M. de Gontaut Biron est attendu sous peu à Paris, venant de Berlin chercher sa famille.

Le czarévitch, se rendant de Saint-Petersbourg à Nice, touchera d'abord à Copenhague, puis à Paris où il séjournera huit jours.

L'empereur du Brésil a décidé de quitter Paris hier jeudi. Il ne se plaindra pas que pendant son séjour, et quoique en République, la presse ne se soit pas occupée de lui.

Si nos journaux sont lus à Rio Janeiro, les habitants du Brésil auront pu savoir ce que leur souverain a fait à Paris heure par heure.

Le duc d'Aniane a déclaré que son discours de réception à l'Académie ne serait pas prêt avant le mois d'avril prochain.

Ces discours contiennent l'éloge de M. le comte de Montalembert, ancien pair de France sous Louis-Philippe.

Ces jours derniers à Aniane (Hérault), des attroupements se sont formés devant la caserne du 84^e de ligne. On a poussé les cris de : A bas les capitulaires ! enlevés-les. Chacun sait en effet qu'Aniane, dans l'Hérault, n'a pas capitulé.

Grâce à l'énergie des autorités le calme a été bientôt rétabli.

M. Casimir Périer vient d'ailleurs d'adresser une circulaire aux préfets, pour les inviter à recommander aux fonctionnaires de réprimer immédiatement ceux qui se produiraient dans leurs localités.

C'est hier que devait avoir lieu l'émission des petites coupures de la Banque de France. Ces coupures qui l'ont été la date du 1^{er} février 1872 étaient prêtes à être lancées; mais au moment de les distribuer on s'est aperçu que l'impression, qui n'était pas sèche, avait détreint d'un bout sur l'autre. On les a immédiatement brûlés et on procède en ce moment à leur remplacement.

Le président de la République a reparu à l'Assemblée. Au moment où il entrerait, M. de Bois-Boissel lui demandait des nouvelles de sa santé.

— D-puis que mes yeux vont mieux, répondit-il en souriant, je vais tout en rose.

Le manifeste du comte de Chambord pourrait bien aussi être pour quelque chose dans cette manière de voir.

M. Thiers a depuis longtemps commencé deux ouvrages auxquels il tient beaucoup et que les préoccupations politiques ne lui laissent sans doute guère le temps de conduire.

Le premier est *l'Art de Florence*, dont on a déjà parlé souvent; mais du second, il n'avait pas encore été question, quoique M. Thiers amasse pour lui, depuis vingt ans, de nombreux matériaux. Il s'agit d'une *Histoire complète de la philosophie*, dans laquelle l'auteur, après avoir traité la philosophie au point de vue historique, aurait exposé ses idées et son système.

M. Thiers a, particulièrement sur la philosophie et les philosophes du seizième siècle, un ensemble de documents que l'on dit être hors ligne. Il tient tellement à tout ce qui touche à cette œuvre déjà ébauchée, que, dès le mois d'août 1870, en prévision des événements, il en avait envoyé les matériaux à Londres, alors qu'il laissait à son hôtel de la place Saint-Georges les admirables objets d'art que la Commune a dispersés.

Le banquet de la Saint-Charlemagne, qui avait été remis au 3 février, n'aura pas lieu. On disposera des fonds qui devaient lui être consacrés, en faveur de la souscription pour la libération du territoire.

Nous nous étions trop pressés, paraît-il, de croire à la levée des camps autour de Paris. C'est tout au plus si au mois d'avril prochain on procèdera à cette mesure.

Le gouvernement paraît vouloir faire l'expérience d'un camp d'hiver, afin de s'assurer que les troupes peuvent s'habituer au campement pendant la mauvaise saison.

Le principe de fusion des troupes dites de marine (artillerie et infanterie) avec les troupes composant l'armée de terre vient d'être adopté par la commission chargée du projet relatif à la réorganisation militaire.

Une dépêche parisienne, reproduite par plusieurs journaux, annonce qu'à Strasbourg la vente des journaux français vient d'être interdite sur la voie publique.

M. Lichtenberger, pasteur protestant, auteur du sermon très-remarquable *l'Alsace en deuil* a reçu l'ordre de quitter l'Alsace.

A la réunion annuelle du Jockey-Club on a examiné une proposition signée de cinquante membres et demandant l'expulsion des Allemands du Cercle.

Malgré l'énergie avec laquelle M. le baron de Lareintz, commandant des mobiles de la Loire-Inférieure, qui se sont distingués à Montretout, a soutenu la proposition, l'Assemblée, en vertu d'un article du règlement qui interdit toute délibération politique, a voté un ordre du jour ainsi conçu :

« L'Assemblée, tout en appréciant les sentiments qui ont dicté la proposition, attendu qu'elle est contraire au règlement, passe à l'ordre du jour. »

Lullier a été dernièrement évacué des prisons de Versailles.

Un incident assez singulier a marqué son transportement.

Lullier était monté en wagon accompagné de trois agents. Dans un moment où le train ralentissait sa marche, il s'est précipité par la portière; les trois agents, dont la surveillance venait d'être trompée, n'ont pas hésité un

Renseignements commerciaux.

Cours officiels de la Bourse de Paris, du 1^{er} février, 5 heures du soir.

Huile de colza en fûts, disp. 106. »; en tonnes, 107.50, épurée, 115.50. »
Huile de lin en fûts, disp. 96.50; en tonnes, 98. »
Sucre, 100 kil. 88. » sacch. disp. 68.50; blancs, n. 3, 77.50.
Sucre raffiné, bonne sorte, 156. »; belle sorte, 158. »; cert. de sort. 64.50.
Mélasse de fabrication, 100 kil., 11. »; de raffinerie, 13.50.
Spiriteux fins, 1^{re} qual. 90°, disp. 55.50.
Spiriteux 80° 159 kil. disp. 80. »; supérieurs, 77. »
Suifs de France, 100 kil., disp. 110. »
Cafés, 100 kil., Java, 325. »; à 340. »; Ceylan, 320. »; Haïti, 310 à 320, Rio, 310. »
Cacaos, 100 k. en entot. Paris, 150. »; Guayaquil, 150. »; Trinité, 170. »; Haïti, »; Caraque, 250 à 500.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

Huile de colza, ct. 108. » Spiritueux, ct. 56. »
— mars, avril, 110. » — mars, avril, 58. »
— juin, 101.50 — mai, 4.66, 61.50
— juillet, 102.50 Farines, 8 m. ct. 80. »
Huile de lin, ct. 96. » — mars, avril, 80. »
— mars, avril, 66. » — mai, 78.50
— 4.66, 97. » Suifs, disp., 110. »

Marché aux bestiaux de la Villette.

Par Ame-Poids Prix du kil. Prix
espèces, nés, moyen. 1^{er} 2^e 3^e extr. mes.
Bœufs... 2182 344 1.65 1.62 1.34 1.8041.70
Vaches... 870 233 1.54 1.40 1.22 1.1831.56
Taureaux... 55 385 1.40 1.28 1.18 1.1541.42
Veaux... 493 74 2.60 2.45 2.00 1.9532.05
Moutons... 14570 22 2.00 1.75 1.55 1.5032.05
Porcs gras... 2712 84 1.70 1.65 1.80 1.5531.75
— maigr. 47 301.90 — 1.8032.02
Peaux de mouton rasés, 1.85 à 3. »; en laine 5. » à 11. »
Observations: vente active.

Télégrammes commerciaux.

Marseille, 1^{er} février.
Blés: Importations, 9,600 h. Ventes 14,500 h.
Marché calme, prix bien tenus. — Liza Odessa, 126/122 35 f. 25. Berdiansk, 126/124, 33 f. 75.
Marianopolis, 126/123, 37 f. Salomonka rouges, 127/122, 80 f. 75. Burgos, 127/122, 84 f.
New-York, 31 janvier.
Coton Middling-Upland, 22 cents 5/8 la livre anglaise. — Pétrole raffiné, 23 cents 1/2 le gallon. — Farine extra state, 6 doll. 69 cents à 6 doll. 80 le baril de 48 kil. — Mais, 74 cents le bushel. — Froment rouge, 1 doll. 64 le bushel (55 litres). — Recettes des cotons aujourd'hui, 18,000 balles.
Le Havre, 1^{er} février.
Ouverture du marché: Cotons, ventes, 5,200. Coton Louisiane disp. 133; terme, 135.50. Suifs, ventes, 360 pipes de la Plata de 55 à 62.50.

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

Lyon, le 1^{er} février.

NOMBRE	SORTES	FRANCE	ÉTRANGER	PRODUIT	POIDS
31	Organsins	15	4	5	2517
25	Trames	5	6	3	1703
30	Grèges	16	3	1	2116
5	Diverses	»	»	»	»
»	Bobines	»	»	»	»
»	Laines	»	»	»	»
91		36	14	3	6330
2	Organsins	1	»	»	114
»	Trames	»	»	»	»
18	Grèges	1	»	15	864
»	Diverses	»	»	»	»
20		2	»	15	978

Dernier numéro placé des soies et bobines depuis le 1^{er} du mois. 91
Dernier numéro des laines. 20
Dernier numéro des ballots pesés. 20

SAINT-ETIENNE, 1^{er} février.

NOMBRE	SORTES	FRANCE	ÉTRANGER	PRODUIT	POIDS
6	Organsins	2	1	1	399 69
20	Trames	1	3	15	1560 94
1	Grèges	»	»	»	47 31
»	Diverses	»	»	»	»
»	Bobines	»	»	»	»
27		3	4	17	1907 91
5	Organsins	2	3	1	124 13
»	Trames	»	»	»	»
3	Grèges	1	1	1	139 13
»	Diverses	»	»	»	»
8		3	4	1	263 26

BALLOTS PESÉS

16 Étrangers 3 Grèges 3 Moulins.

1 Organsins 102 62

3 Trames 314 18

» Grèges » »

4 Total 416 80

BALLOTS PESÉS

» Organsins » »

» Trames » »

1 Grèges 52 60

1 Total 52 60

COURS OFFICIEL DES DENRÉES

du 21 au 27 janvier.

MARCHÉ AUX GRAINS

Blé, l'hectolitre.	24 22
le quintal métrique.	32 30
Farine ronde, le quintal métrique.	44 0
Seigle, l'hectolitre.	13 30
Orge, l'hectolitre.	12 »
Sarrasin, l'hectolitre.	9 90
Mais, l'hectolitre.	12 60
Avoine, l'hectolitre.	8 58

MARCHÉ DES BESTIAUX SUR PIED (VAISE).

Bœuf, le quintal métrique.	150 »
Vache, le quintal métrique.	146 »
Veau, le quintal métrique.	197 »
Mouton, le quintal métrique.	181 »
Porc, le quintal métrique.	129 »

MARCHÉ EN GROS DE LA MARTINIÈRE.

Dinde, la pièce.	6 »
Oies, la pièce.	5 50
Canards, la pièce.	4 »
Volailles, la pièce.	3 »
Poulets, la pièce.	1 80
Pigeons, la pièce.	90 »
Beurre, le kilogramme.	2 »
Œufs, le cent.	7 50
Fromages, le kilogramme.	1 40

MARCHÉ EN GROS DES FRUITS ET LÉGUMES.

Pommes de terre, le quintal métrique.	7 »
Châtaignes, le quintal métrique.	18 »

CRIÉE DE LA MAREE.

Marée fine, le kilogramme.	2 75
— ordinaire, le kilogramme.	1 25
Huîtres, la bourriche.	11 »

MARCHÉ DE LA PÊCHERIE.

Capas, le kilogramme.	1 49
Tanches, le kilogramme.	2 »
Brochets, le kilogramme.	2 50
Brochetons, le kilogramme.	» »

CRIÉE DU GIBIER.

Lièvres, la pièce.	8 »
Perdreux, la pièce.	» »
Bécasses, la pièce.	4 »

Faisans, Alouettes, la douzaine.

MARCHÉ EN GROS DES VINS A SERIN.

Vin du Beaujolais, 1870, l'hectolitre.	60 »
— Miconais, 1871, —	55 »
— Villefranche, 1871, —	52 »
— Bugey, 1870, —	45 »

DIVERS EN BOUTIQUE.

Pain de ménage, prix moyen, le kil.	43 »
Bœuf, le kilogramme.	1 60
Vache, le kilogramme.	1 40
Veau, le kilogramme.	2 »
Mouton, le kilogramme.	1 90
Porc, le kilogramme.	2 »

DIVERS AUX HALLES.

Pain de ménage, prix moyen, le kil.	43 »
Bœuf, le kilogramme.	1 30
Vache, le kilogramme.	1 20
Veau, le kilogramme.	1 80
Mouton, le kilogramme.	1 50
Porc, le kilogramme.	1 75

FOURRAGES.

Foin, le quintal métrique.	12 50
Paille, le quintal métrique.	8 50

THÉÂTRES

Spectacles du 2 février 1872.

Grand-Théâtre. — Roland à Roncevaux, grand opéra. On commencera à 7 heures 1/2.

Théâtre des Variétés. — Fais ce que dois, comédie. — Le Post-Scriptum, comédie. — La Sainte-Lucie, comédie. — Les Melli-Melli de la rue Meslay, vaudeville. On commencera à 7 heures 1/2.

Gymnase. — Séance de musique classique donnée par la Société des Concerts sous la direction de M. Joseph Luigini. On commencera à 7 heures.

Le corps médical recommande :

LA TISANE

FRÈRE CHARLES

connue depuis longtemps et toujours employée avec succès contre les douleurs, le rhumatisme et la goutte.
Prix : 2 fr. 50 cent.
à la pharmacie de la Martinière
ALBERTIN et L. PUY,
3, place de la Miséricorde, 3,
LYON. 1563

A VENDRE UNE USINE

de PRODUITS CHIMIQUES en pleine activité située à Lyon. S'adresser au bureau du journal. 2335

COURS D'ANGLAIS

POUR L'EXPOSITION

Ouverture 1^{er} février.

Chez M. BARRETT, 28, rue de Lyon. 2306

AVIS

Dix mille dents depuis 4 fr. la dent et dentiers complets, garantis d'après 80 francs. RICHARD et D^r PIGUET, dentistes, rue du Commerce, 14, Lyon. 2318

Le gérant : THENESY.

J. ROSSIER, IMPRIMEUR.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de M^r ROMBAU, avoué à Lyon, place des Terreaux, 2.

VENTE

en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon.

PREMIER LOT.

D'une propriété comprenant petite maison d'habitation, jardin complanté de vignes et d'arbres fruitiers; le tout clos de mur d'un côté, d'un autre côté par une clôture de six mètres, et d'un troisième côté par la rue de la République, et d'un quatrième côté par la rue de la République, et d'un cinquième côté par la rue de la République, et d'un sixième côté par la rue de la République, et d'un septième côté par la rue de la République, et d'un huitième côté par la rue de la République, et d'un neuvième côté par la rue de la République, et d'un dixième côté par la rue de la République, et d'un onzième côté par la rue de la République, et d'un douzième côté par la rue de la République, et d'un treizième côté par la rue de la République, et d'un quatorzième côté par la rue de la République, et d'un quinzième côté par la rue de la République, et d'un seizième côté par la rue de la République, et d'un dix-septième côté par la rue de la République, et d'un dix-huitième côté par la rue de la République, et d'un dix-neuvième côté par la rue de la République, et d'un vingtième côté par la rue de la République, et d'un vingt-et-unième côté par la rue de la République, et d'un vingt-deuxième côté par la rue de la République, et d'un vingt-troisième côté par la rue de la République, et d'un vingt-quatrième côté par la rue de la République, et d'un vingt-cinquième côté par la rue de la République, et d'un vingt-sixième côté par la rue de la République, et d'un vingt-septième côté par la rue de la République, et d'un vingt-huitième côté par la rue de la République, et d'un vingt-neuvième côté par la rue de la République, et d'un trentième côté par la rue de la République, et d'un trente-et-unième côté par la rue de la République, et d'un trente-deuxième côté par la rue de la République, et d'un trente-troisième côté par la rue de la République, et d'un trente-quatrième côté par la rue de la République, et d'un trente-cinquième côté par la rue de la République, et d'un trente-sixième côté par la rue de la République, et d'un trente-septième côté par la rue de la République, et d'un trente-huitième côté par la rue de la République, et d'un trente-neuvième côté par la rue de la République, et d'un quarantième côté par la rue de la République, et d'un quarante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un quarante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un quarante-troisième côté par la rue de la République, et d'un quarante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un quarante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un quarante-sixième côté par la rue de la République, et d'un quarante-septième côté par la rue de la République, et d'un quarante-huitième côté par la rue de la République, et d'un quarante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un cinquantième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-troisième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-sixième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-septième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-huitième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un soixantième côté par la rue de la République, et d'un soixante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un soixante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un soixante-troisième côté par la rue de la République, et d'un soixante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un soixante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un soixante-sixième côté par la rue de la République, et d'un soixante-septième côté par la rue de la République, et d'un soixante-huitième côté par la rue de la République, et d'un soixante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un septantième côté par la rue de la République, et d'un septante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un septante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un septante-troisième côté par la rue de la République, et d'un septante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un septante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un septante-sixième côté par la rue de la République, et d'un septante-septième côté par la rue de la République, et d'un septante-huitième côté par la rue de la République, et d'un septante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingtième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-et-unième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-deuxième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-troisième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-quatrième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-cinquième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-sixième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-septième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-huitième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-neuvième côté par la rue de la République, et d'un cinquanteième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-troisième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-sixième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-septième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-huitième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un soixantième côté par la rue de la République, et d'un soixante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un soixante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un soixante-troisième côté par la rue de la République, et d'un soixante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un soixante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un soixante-sixième côté par la rue de la République, et d'un soixante-septième côté par la rue de la République, et d'un soixante-huitième côté par la rue de la République, et d'un soixante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un septantième côté par la rue de la République, et d'un septante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un septante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un septante-troisième côté par la rue de la République, et d'un septante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un septante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un septante-sixième côté par la rue de la République, et d'un septante-septième côté par la rue de la République, et d'un septante-huitième côté par la rue de la République, et d'un septante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingtième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-et-unième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-deuxième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-troisième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-quatrième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-cinquième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-sixième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-septième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-huitième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-neuvième côté par la rue de la République, et d'un cinquanteième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-troisième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-sixième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-septième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-huitième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un soixantième côté par la rue de la République, et d'un soixante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un soixante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un soixante-troisième côté par la rue de la République, et d'un soixante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un soixante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un soixante-sixième côté par la rue de la République, et d'un soixante-septième côté par la rue de la République, et d'un soixante-huitième côté par la rue de la République, et d'un soixante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un septantième côté par la rue de la République, et d'un septante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un septante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un septante-troisième côté par la rue de la République, et d'un septante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un septante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un septante-sixième côté par la rue de la République, et d'un septante-septième côté par la rue de la République, et d'un septante-huitième côté par la rue de la République, et d'un septante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingtième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-et-unième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-deuxième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-troisième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-quatrième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-cinquième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-sixième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-septième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-huitième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-neuvième côté par la rue de la République, et d'un cinquanteième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-troisième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-sixième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-septième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-huitième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un soixantième côté par la rue de la République, et d'un soixante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un soixante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un soixante-troisième côté par la rue de la République, et d'un soixante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un soixante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un soixante-sixième côté par la rue de la République, et d'un soixante-septième côté par la rue de la République, et d'un soixante-huitième côté par la rue de la République, et d'un soixante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un septantième côté par la rue de la République, et d'un septante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un septante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un septante-troisième côté par la rue de la République, et d'un septante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un septante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un septante-sixième côté par la rue de la République, et d'un septante-septième côté par la rue de la République, et d'un septante-huitième côté par la rue de la République, et d'un septante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingtième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-et-unième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-deuxième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-troisième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-quatrième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-cinquième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-sixième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-septième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-huitième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-neuvième côté par la rue de la République, et d'un cinquanteième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-troisième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-sixième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-septième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-huitième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un soixantième côté par la rue de la République, et d'un soixante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un soixante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un soixante-troisième côté par la rue de la République, et d'un soixante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un soixante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un soixante-sixième côté par la rue de la République, et d'un soixante-septième côté par la rue de la République, et d'un soixante-huitième côté par la rue de la République, et d'un soixante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un septantième côté par la rue de la République, et d'un septante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un septante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un septante-troisième côté par la rue de la République, et d'un septante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un septante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un septante-sixième côté par la rue de la République, et d'un septante-septième côté par la rue de la République, et d'un septante-huitième côté par la rue de la République, et d'un septante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingtième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-et-unième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-deuxième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-troisième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-quatrième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-cinquième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-sixième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-septième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-huitième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-neuvième côté par la rue de la République, et d'un cinquanteième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-troisième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-sixième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-septième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-huitième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un soixantième côté par la rue de la République, et d'un soixante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un soixante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un soixante-troisième côté par la rue de la République, et d'un soixante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un soixante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un soixante-sixième côté par la rue de la République, et d'un soixante-septième côté par la rue de la République, et d'un soixante-huitième côté par la rue de la République, et d'un soixante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un septantième côté par la rue de la République, et d'un septante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un septante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un septante-troisième côté par la rue de la République, et d'un septante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un septante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un septante-sixième côté par la rue de la République, et d'un septante-septième côté par la rue de la République, et d'un septante-huitième côté par la rue de la République, et d'un septante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingtième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-et-unième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-deuxième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-troisième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-quatrième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-cinquième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-sixième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-septième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-huitième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-neuvième côté par la rue de la République, et d'un cinquanteième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-troisième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-sixième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-septième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-huitième côté par la rue de la République, et d'un cinquante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un soixantième côté par la rue de la République, et d'un soixante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un soixante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un soixante-troisième côté par la rue de la République, et d'un soixante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un soixante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un soixante-sixième côté par la rue de la République, et d'un soixante-septième côté par la rue de la République, et d'un soixante-huitième côté par la rue de la République, et d'un soixante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un septantième côté par la rue de la République, et d'un septante-et-unième côté par la rue de la République, et d'un septante-deuxième côté par la rue de la République, et d'un septante-troisième côté par la rue de la République, et d'un septante-quatrième côté par la rue de la République, et d'un septante-cinquième côté par la rue de la République, et d'un septante-sixième côté par la rue de la République, et d'un septante-septième côté par la rue de la République, et d'un septante-huitième côté par la rue de la République, et d'un septante-neuvième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingtième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-et-unième côté par la rue de la République, et d'un quatre-vingt-deuxième côté par la rue de la République, et